

Devis groupés

Assurance Cyber

Chubb protège les entreprises contre les risques cyber depuis plus de 25 ans. Nous figurons aujourd'hui parmi les leaders mondiaux de l'assurance Cyber – une position que nous avons acquise en innovant constamment dans les domaines des options de couverture d'assurance et des services de gestion des risques cyber afin de faire face à l'évolution de l'exposition aux risques.

Chubb a constaté que 54 % des sinistres cyber concernent des clients dont le chiffre d'affaires est inférieur à 150 millions d'euros, même si ce segment possède le taux de pénétration le plus faible en matière d'assurance cyber. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).

Grâce à l'initiative de cotations groupées, les courtiers peuvent bénéficier facilement de devis cyber de grande qualité. Cela permet à leurs équipes commerciales de proposer directement un devis d'assurance cyber, sans que les clients n'aient à remplir de longs questionnaires.

Notre offre :

1 Processus de demande de souscription simplifié

Aucune demande initiale n'est requise. Pour lancer le processus, le courtier a juste besoin d'indiquer le nom, l'adresse, le site Internet, le chiffre d'affaires et l'activité commerciale du client.

2 Optimisation et consolidation efficaces du portefeuille

Nous proposons des conditions fixes valables pendant 120 jours, ce qui donne de la flexibilité pour l'organisation des actions commerciales.

3 Traitement direct

Nous réalisons des devis individuels pour tous les clients admissibles. Dans le principe, nous pouvons proposer cette procédure à toutes les entreprises dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 100 millions d'euros et demandant un plafond d'assurance de 5 millions d'euros.

4 Commission

Nous proposons une commission de 25 % sur les nouveaux contrats souscrits dans le cadre des cotations groupées.

5 Processus de renouvellement simplifié

Les comptes dont le chiffre d'affaires est inférieur ou égal à 100 millions d'euros et dont les limites de garanties sont inférieures ou égales à 5 millions d'euros peuvent bénéficier d'une tacite reconduction les années suivantes.

6 Améliorations à la pointe de la technologie

L'établissement de devis groupés est basé sur la version ERM 2.2 de Chubb, avec des avenants supplémentaires tels que le minage pirate (cryptojacking), le remplacement du matériel informatique (bricking) et l'atteinte à la réputation.



Avantages de l'admissibilité aux devis groupés

- **Seuil de chiffre d'affaires** : offre pensée pour les entreprises dont le chiffre d'affaires annuel est inférieur ou égal à 100 millions d'euros.
- **Plafonds flexibles et fidélisation** : les devis groupés que nous proposons vous permettent de bénéficier d'une flexibilité en matière de limite de garantie et ainsi de personnaliser votre couverture en fonction de vos besoins.
- **Délai d'exécution rapide** : nous pouvons apporter une réponse dans un délai de 7 jours ouvrés à compter de la réception des informations du client.



Prestations supplémentaires

- **Application Cyber Alert de Chubb** : grâce à notre application gratuite, vous bénéficiez à tout moment de services de signalement d'incidents et de réponse 24 h/24 et 7 jours/7. En quelques clics, vous pouvez entrer en contact avec un coordinateur d'incident Chubb, soumettre des photos, prévenir votre agent ou courtier, et tellement plus encore.
- **Programme de sensibilisation à la gestion des vulnérabilités** : pendant toute la durée du contrat, les assurés Cyber sont alertés gratuitement des vulnérabilités critiques qui sont particulièrement susceptibles d'être exploitées et dont la présence a été identifiée sur leur réseau.
- **Services Cyber** : Différents services d'atténuation des pertes gratuits ou à prix réduit et solutions de conseil aidant les assurés à se préparer aux incidents cyber, à toujours garder une longueur d'avance sur les exploitations de vulnérabilités, à améliorer leur première ligne de défense et à prévenir l'intrusion et la propagation d'activités malveillantes sur leur réseau. Pour en savoir plus, cliquez [ici](#).



Nos équipes dédiées

Sinistres cyber :

Nos spécialistes des sinistres cyber ont déjà traité plus de 32 500 sinistres cyber à l'échelle mondiale et collaborent étroitement avec les meilleurs spécialistes de la réponse aux incidents pour aider les assurés à atténuer et à gérer les cyberincidents.

Nos spécialistes sinistres sont expérimentés et savent que le traitement de chaque sinistre constitue un test critique pour notre service, notre soutien et notre réputation. Nous apportons une expertise adaptée à la culture de nos clients ainsi qu'aux marchés et aux divers environnements réglementaires dans lesquels ils évoluent.

Des souscripteurs cyber experts :

Nous disposons d'équipes dédiées à la souscription cyber dont la mission consiste à trouver des solutions pour nos clients. Que ce soit au moyen de définitions qui tiennent compte des dernières lois relatives à la confidentialité des données et à la cybersécurité, d'améliorations judicieuses apportées à la couverture d'assurance, ou de la sélection manuelle des services liés aux risques cyber, Chubb offre à chaque client ce dont il a besoin aujourd'hui et demain.

Services de réponses aux incidents :

Si un cyberincident se produit, notre **équipe de réponse aux incidents** chevronnée se rend immédiatement disponible pour vous fournir une assistance rapide et efficace. Nos équipes sont composées de prestataires de services tiers expérimentés qui fournissent des conseils et des services juridiques, d'investigation forensique, de notifications, de centres d'appels, de relations publiques, de communication de crise, de consultation en matière de fraude, de surveillance du crédit et de restauration de l'identité.

Nous contacter :

Dylan Mader

+33.6.46.56.86.68

dylan.mader@chubb.com

Le contenu de ce document est fourni à titre d'information générale uniquement. Il ne constitue ni un conseil personnalisé, ni la recommandation d'un produit ou d'un service à l'intention d'une personne ou d'une entreprise. Veuillez vous référer aux documents contractuels pour connaître l'intégralité des conditions générales de la couverture.

Chubb European Group SE est une entreprise régie par les dispositions du Code français des assurances dont le numéro au Registre du Commerce et des Sociétés est le 450 327 374 RCS Nanterre et dont le siège est établi à l'adresse suivante : Tour Carpe Diem, 31 place des Corolles, esplanade Nord, 92400 Courbevoie, France. Chubb European Group SE a un capital social entièrement libéré de 896 176 662 euros.